



## SCoT du Pays des Cévennes Un territoire ouvert sur l'extérieur, qui gagne des habitants au jeu des déménagements

Le SCoT du Pays des Cévennes, organisé autour de l'agglomération d'Alès et de sa couronne périurbaine, est un territoire ouvert à de nombreux échanges avec les zones limitrophes. Il gagne des habitants au jeu des migrations résidentielles, notamment des retraités et des actifs, en emploi ou non. S'il perd globalement des étudiants, il accueille néanmoins des étudiants de deuxième cycle.

Jean-Philippe De Palmas (Insee), Florent Haro et Marc Sainte-Croix (Audrna)

Situé au nord du Gard et constitué de 96 communes, le territoire du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays des Cévennes compte 148 200 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit 20 % de la population du département. Cet espace s'organise autour de l'agglomération d'Alès, où résident les deux tiers des habitants du territoire. Entre 2011 et 2016, sa population augmente de 0,3 % en moyenne chaque année : cette croissance démographique, modeste, s'explique uniquement par l'excédent des arrivées sur les départs, qui fait plus que compenser le déficit des naissances sur les décès (- 0,2 %). Ce territoire est engagé dans un projet de démarche InterSCoT avec le SCoT de l'Uzège-Pont du Gard et le SCoT du Sud Gard, regroupant à eux trois 79 % de la population du département. Cette démarche nécessite une bonne connaissance du dynamisme migratoire à l'échelle de chacun de ces territoires, objet de cette étude.

### Un territoire attractif

Dans ses échanges avec le reste de la France, le SCoT du Pays des Cévennes gagne 1 300 habitants en un an. Ainsi, durant l'année 2014, quelque 5 700 personnes se sont installées sur le territoire et 4 400 en sont parties. Les mouvements migratoires se font surtout avec le reste du Gard (32 % des échanges) et l'Hérault (12 %).

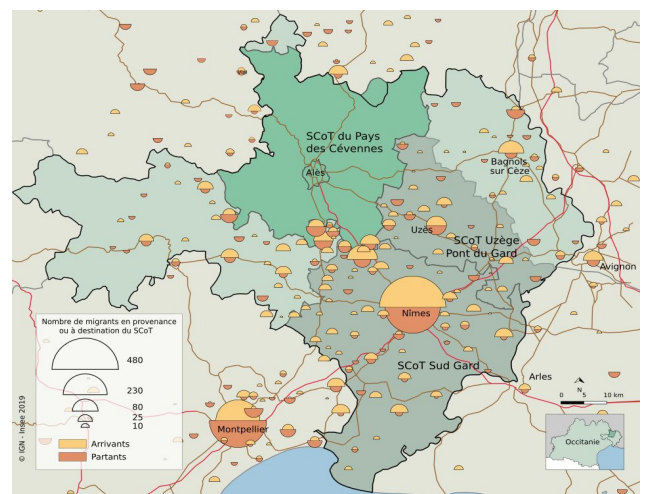
C'est avec le reste du département du Gard que le gain de population est le plus fort. Les arrivées sont plus nombreuses que les départs, aussi bien dans les échanges avec l'agglomération nîmoise qu'avec les petites villes ou les villages situés le long de l'axe Nîmes-Alès (figure 1). L'excédent migratoire est également notable avec les Bouches-du-Rhône, principalement avec l'agglomération marseillaise, mais aussi avec celle d'Avignon dans le Vaucluse. Des régions plus lointaines comme l'Île-de-France et un grand quart nord-

est contribuent également à l'augmentation de la population du SCoT, grâce à des arrivées plus nombreuses que les départs.

A contrario, le solde migratoire est négatif avec l'Hérault (- 100), en raison principalement des départs vers l'agglomération de Montpellier plus nombreux que les arrivées.

### 1 De nombreux échanges avec Nîmes, Montpellier et les communes le long des axes reliant ces villes à Alès

Arrivées sur le territoire du SCoT et départs depuis le SCoT durant l'année 2014



Lecture : 480 habitants arrivent de Nîmes pour s'installer dans le SCoT durant l'année 2014, alors que 360 habitants font le mouvement inverse.

Les échanges de proximité illustrés sur cette carte représentent 49 % des échanges migratoires entre le SCoT et le reste de la France.

Source : Insee, recensement de la population 2015

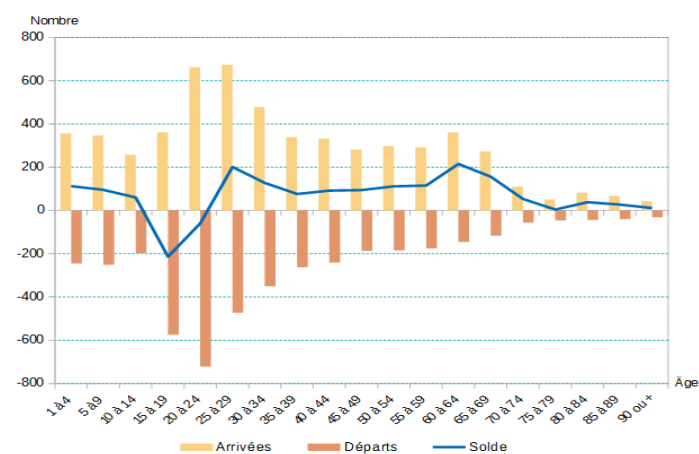
La moitié de ces départs sont imputables aux 260 étudiants<sup>1</sup> qui vont poursuivre leurs études dans la métropole montpelliéraine.

### Le territoire perd des étudiants malgré les arrivées en deuxième cycle

En raison de nombreux départs de jeunes qui vont poursuivre leurs études dans d'autres pôles universitaires, en particulier à Montpellier mais aussi à Nîmes (125), le territoire perd au final 330 étudiants sur un an. Les 15-24 ans constituent d'ailleurs la seule classe d'âge où les départs sont plus nombreux que les arrivées (figure 2). Les jeunes qui partent pour leurs études sont essentiellement âgés de 18 à 19 ans, ne trouvant sans doute pas sur place une offre de formations de premier cycle suffisante (figure 3). Mais, du fait notamment de la présence de l'École des Mines à Alès, les arrivées d'étudiants en deuxième cycle sont nombreuses dans le SCoT du Pays des Cévennes, territoire pourtant sans grande ville universitaire : 71 % des étudiants qui s'y installent durant l'année 2014 ont entre 20 et 24 ans, et 42 % sont déjà titulaires d'un diplôme d'études supérieures. Le SCoT est néanmoins déficitaire pour les 23-24 ans : à ces âges, la moitié des personnes qui partent sont diplômées du supérieur et vont sans doute poursuivre un troisième cycle ailleurs, pour une partie d'entre elles.

### 2 Un déficit migratoire uniquement chez les jeunes adultes

Arrivées sur le territoire du SCoT et départs depuis le SCoT durant l'année 2014



Source : Insee, recensement de la population 2015

### De nombreux retraités s'installent dans le SCoT du Pays des Cévennes

Les retraités sont nombreux à venir vivre dans le Pays des Cévennes : ils représentent 16 % des nouveaux arrivants, davantage que dans les SCoT voisins du Sud Gard et de l'Uzège-Pont du Gard. Cette attractivité plus forte vient renforcer le poids des retraités dans

<sup>1</sup> Dans cette étude, est considérée « étudiant » toute personne âgée de 16 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement supérieur et titulaire au moins du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent.

le SCoT, déjà plus élevé que dans le reste du département (29 % contre 25 %). Du fait des migrations, le territoire gagne ainsi 480 retraités supplémentaires durant l'année 2014.

Ces retraités arrivent plus souvent d'autres régions que d'Occitanie : seuls 39 % habitaient en Occitanie un an auparavant, contre 51 % de l'ensemble des nouveaux arrivants. Ils sont notamment nombreux à venir de Provence-Alpes-Côte d'Azur (18 %), d'Auvergne-Rhône-Alpes (12 %) et d'Île-de-France (11 %).

Comme l'ensemble des nouveaux arrivants, les retraités s'installent majoritairement dans l'unité urbaine d'Alès (56 %).

### Des actifs en emploi viennent également y habiter et travailler

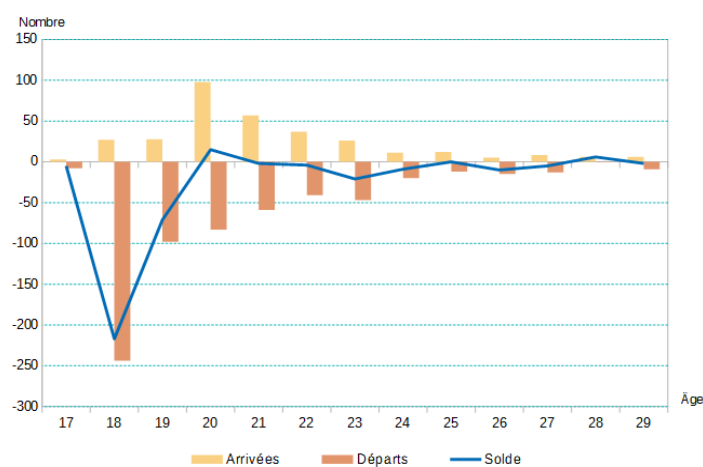
À l'inverse du SCoT de l'Uzège-Pont du Gard, mais comme pour le SCoT du Sud Gard, les nouveaux habitants du SCoT du Pays des Cévennes ont majoritairement leur emploi au sein du territoire : c'est le cas de deux nouveaux arrivants sur trois, dont la plupart travaillent dans l'unité urbaine d'Alès.

Même s'ils constituent la principale catégorie de nouveaux arrivants, les actifs en emploi sont relativement moins nombreux que dans les deux autres SCoT (31 % contre 38 % dans le SCoT du Sud Gard et 43 % dans le SCoT de l'Uzège-Pont du Gard).

Le territoire accueille aussi des actifs se déclarant au chômage qui représentent 17 % des nouveaux arrivants. Cette proportion est supérieure à celle observée dans les deux autres SCoT. Cependant, dans un territoire où le chômage est particulièrement élevé, ces migrations pèsent peu sur le niveau du chômage. Pour nombre d'entre eux, il peut s'agir d'un chômage consécutif à une mobilité. En effet, 47 % des nouveaux arrivants chômeurs vivent en couple, et pour 57 % d'entre eux, leur conjoint a un emploi. ■

### 3 Fort déficit pour les jeunes étudiants

Arrivées, départs et soldes migratoires des étudiants durant l'année 2014



Source : Insee, recensement de la population 2015

### Des migrations intra-SCoT peu nombreuses

Les migrations internes au SCoT Pays des Cévennes, à savoir entre l'unité urbaine d'Alès et le reste du SCoT, sont cinq fois moins nombreuses que les échanges avec l'extérieur. Le profil des ménages qui vont de la périphérie vers l'agglomération d'Alès diffère de celui des ménages qui, au contraire, quittent l'agglomération pour le reste du SCoT. Ainsi, 46 % des ménages qui s'installent dans l'unité urbaine sont des personnes seules alors que, sans surprise, 45 % des ménages qui quittent l'agglomération d'Alès pour s'installer dans le reste du SCoT sont des couples, dont les deux tiers ont au moins un enfant.

L'agglomération accueille également des familles monoparentales, qui représentent 19 % des ménages qui s'y installent. Les jeunes adultes, de 25 à 34 ans, quittent davantage l'agglomération d'Alès pour la périphérie alors que c'est l'inverse pour les 15 à 24 ans.